

# HALTE SNCF DE LUYNES

## DOSSIER D'ÉTUDE DE LUYNOIS EN ACTION

### GRAND PUBLIC

CRÉÉ LE 28 AVRIL 2023

MISE-À-JOUR LE 14 FÉVRIER 2024



Association en loi 1901

RNA n°W131017009 — SIRET n°91962062500013

9 Allée de Lodena, Luynes, 13080 – Aix-en-Provence

☎ : 04.84.830.901

✉ : [contact@luynoisenaction.fr](mailto:contact@luynoisenaction.fr)

🌐 : [www.luynoisenaction.fr](http://www.luynoisenaction.fr) — [www.luynois.fr](http://www.luynois.fr)

# SOMMAIRE DU DOCUMENT

1. Historique	P. 3
2. Contexte actuel	P. 4
3. Le projet	P. 5
A. Projet historique	P. 5
B. Maîtrise foncière	P. 5
C. Projet a minima	P. 5
D. Projet global	P. 5
4. Desserte actuelle	P. 6
5. Perspectives de desserte	P. 6
6. Prochaines étapes pour faire aboutir le projet	P. 7
7. Qu'est-ce qu'on gagne ?	P. 8
8. Soutenir le projet	P. 9
9. Annexes et documents divers	P. 10
10. Contacter l'équipe dédiée	P. 10
Licence d'utilisation	P. 11

# 1. HISTORIQUE :

---

La délibération du conseil municipal d'Aix en Provence n°070680 du 09 Juillet 2007 localise le projet d'installation d'intérêt général pour une halte ferrée.

La réalisation de ce projet de halte ferrée a été confirmée lors de la réunion entre les partenaires concernés (RFF, CPA, CG13) qui s'est déroulé le 20 Décembre 2011.

Ainsi, la halte ferroviaire était prévue lors de la création du PLU (Plan Local d'Urbanisme) d'Aix-en-Provence et notamment dans le cahier sectoriel - secteur sud (Annexe 1 - Page 15), ainsi que lors de la réunion de concertation PLU du 19 Juin 2012 où il a été précisé :

**“Pour le long terme, la réalisation de la halte ferrée, la Région, l'État et SNCF Réseau (ex RFF) assurent la mise en œuvre.”**

*(Annexe 2 - Page 3)*

*En cohérence avec ces documents et réunions, le PLU actuel comporte un emplacement réservé N°103 - Halte Ferroviaire de Luynes d'une surface de 10 780 m<sup>2</sup> sur les parcelles HT312, HT97 et HT101 (Annexe 3), dont le bénéficiaire est la Métropole Aix-Marseille Provence.*

*Il en est de même pour le projet de PLUI du Pays d'Aix.*

*Lors d'une réunion publique du 26/11/2014, Mme le Maire d'Aix-en-Provence a décidé de ne pas donner suite au projet de halte ferroviaire au droit de la D8N, sans qu'aucun débat ni véritable consultation des Luynois n'aient eu lieu.*

## 2. CONTEXTE ACTUEL :

---

**Les problématiques de déplacement dans la Métropole Aix-Marseille Provence soulevées lors de la création du PLU se sont amplifiées, voire aggravées, plus particulièrement sur l'axe Aix / Marseille :**

- Saturation du réseau routier autour de Luynes aux heures de pointe par le développement de l'habitat et l'implantation de l'HPP (Hôpital Privé de Provence) au nord de Luynes ;
- Travaux de reconstruction du Pont de l'Arc.

**Les attentes du public ont évolué de manière importante suite aux effets perceptibles du dérèglement climatique :**

- Diminution de nos rejets de gaz à effet de serre et de polluants ;
- Engagements de la France à la COP 27 ;
- Enfin, les rappels à nos obligations de la Commission Européenne quant à la qualité de l'Air et notamment le taux de particules fines contenues dans l'air.

**Tous ces points nous encouragent à renforcer la part des déplacements en transport en commun sur site propre ; la halte ferroviaire de Luynes répond à ces enjeux :**

- Report des déplacements en utilisant les transports en commun ;
- Circulation en site propre pour éviter les engorgements des voies publiques ;
- Pas de trafic et matériel, ni nuisances supplémentaires car utilisation du matériel roulant déjà en service ; il ne s'agit que de faire marquer un arrêt aux trains circulant déjà.

### **3. LE PROJET :**

---

#### **A. PROJET HISTORIQUE**

Le projet est à récupérer auprès de la SNCF Voyageurs ou SNCF Réseau s'il existe.

#### **B. MAÎTRISE FONCIÈRE**

Le projet pourrait se localiser sur les 3 parcelles n°312, 97 et 101.

Les parcelles 97 et 101 ont fait l'objet de permis de construire, mais il semble que le propriétaire n'ait pas satisfait aux conditions de validité : le délai de démarrage des travaux et de leur interruption sont supérieurs à un an.

Nous n'avons pas encore pu joindre le propriétaire de la parcelle 312 pour lui demander quels étaient ses projets.

À noter que celle-ci est en grande partie en Zone Naturelle N, et le solde en espace réservé halte ferroviaire.

#### **C. PROJET HISTORIQUE**

Le projet a minima devra permettre d'accéder à un quai dans la zone d'arrêt des trains, pour permettre aux usagers de monter et de descendre des convois en respectant les conditions de sécurité et prescriptions normatives.

Le trafic actuel est de 72 trains par jour ; le nombre de trains devant procéder à une halte est à déterminer.

#### **D. PROJET HISTORIQUE**

Le projet a minima devra permettre d'accéder à un quai dans la zone d'arrêt des trains, pour permettre aux usagers de monter et de descendre des convois en respectant les conditions de sécurité et prescriptions normatives.

Le trafic actuel est de 72 trains par jour ; le nombre de trains devant procéder à une halte est à déterminer.

## 4. DESSERTE ACTUELLE :

---

Il passe actuellement 72 convois par jour à Luynes, soit 36 dans chaque sens. Il y en avait 100 dans le passé. (Annexe 6)

Le marquage de l'arrêt à Luynes entraîne un allongement de 1,5 à 3 minutes sur la durée du trajet Aix-en-Provence <> Marseille St Charles, et semble donc négligeable.

## 5. PERSPECTIVES DE DESSERTE :

---

Cette desserte s'intègre dans le projet défendu par la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) qui propose une première ligne de RER entre Marseille St Charles et Plan d'Aillane, via Aix-Centre à l'horizon 2024, puis deux autres lignes passant par Luynes en 2028 (Annexe 4).

## 6. PROCHAINES ÉTAPES POUR FAIRE ABOUTIR LE PROJET :

---

✅ **Établissement d'un document récapitulatif percutant, précisant les conditions actuelles, les attentes des Luynois, et les avantages qu'apporteraient le projet.**

✅ **Mesurer les attentes des Luynois :**

- Un sondage ouvert à tous.
- L'exemple de Venelles (Annexe 5).

🕒 **Actions de lobbying auprès des décideurs :**

- Approcher en coordination avec les élus locaux, la Région et la Métropole, en arguant du faible coût du projet par rapport aux bénéfices attendus.

➡ **Faisabilité de l'acquisition foncière :**

- Elle dépend de la volonté de la Métropole de supporter le projet puisque selon le PLU, elle est bénéficiaire du droit de préemption.

➡ **Validation d'un avant-projet par la SNCF Voyageurs et / ou SNCF Réseau :**

- SNCF Voyageurs précisera quels sont les trains susceptibles de marquer l'arrêt à Luynes.
- SNCF Réseau devra préciser les aménagements nécessaires des quais.

➡ **Chiffrage du projet et recherche des financements :**

- Seul un Avant-Projet Sommaire (APS) du projet a minima pourrait être chiffré en dehors des problématiques foncières à ce stade.
- L'intérêt du chiffrage de l'APS serait de montrer le faible besoin de financement.

## 7. QU'EST-CE QU'ON GAGNE ?

---

➔ **Un nouveau moyen de transport à Luynes plus sûr et régulier ;**

➔ **Un soulagement des réseaux routiers existants, avec une réduction :**

- Des embouteillages ;
- Des nuisances sonores ;
- Et des émissions de CO2.

➔ **Un gain de temps pour les usagers :**

- Se rendre à Aix-Centre entre 5 et 10 minutes, contre plus de 30 minutes pendant les heures de pointe.

➔ **Pouvoir se déplacer à vélo en dehors d'Aix-en-Provence (à Marseille comme à Gap, voire au-delà) ;**

➔ **Pouvoir se rendre dans les destinations touristiques de la Région Sud, comme les Alpes du Sud (Le Dévoluy, Gap, Serre Chevalier, ...) ou la Côte d'Azur (Nice, Cannes, ...).**

## 8. SOUTENIR LE PROJET :

---

“Il ne s'agit que d'utiliser les trains qui traversent déjà le village de Luynes, sans s'y arrêter.”

Vous pouvez répondre à notre sondage disponible sur <https://www.luynoisenaction.fr/train>.

Ce projet est soutenu par les collectifs « [NOSTERPACA](#) », et « [Provencexpress](#) ».



## 9. ANNEXES ET DOCUMENTS DIVERS :

---

La liste des annexes actualisée en temps réel est disponible sur notre dossier en ligne : <https://www.luynoisenaction.fr/train>.

## 10. CONTACTER L'ÉQUIPE DÉDIÉE :

---

L'Équipe de la halte ferroviaire de Luynois en Action est joignable aux coordonnées suivantes :

Standard général : +33 (0)4. 84. 830. 901

E-Mail : [haltesncf@luynoisenaction.fr](mailto:haltesncf@luynoisenaction.fr)



*une étude menée par :*

## **L'Équipe halte ferroviaire de Luynois en Action**

[Facebook](#) — [WhatsApp](#) — [YouTube](#) — [E-Mail](#)

*Le Dossier d'étude en ligne – Halte ferroviaire de Luynes ©  
par Luynois en Action — LEA est protégé par la licence CC BY-NC-ND 4.0.*